

// APPEL À PROJETS 2017

« AISNE 14-18 LE CENTENAIRE »

Commémorations du centenaire de la bataille du Chemin des Dames

Vous êtes une collectivité locale, un collège ou une association de l'Aisne et vous souhaitez participer aux commémorations de la Première Guerre mondiale en 2017 ? Le Conseil départemental peut vous soutenir.

Le centenaire de la Première Guerre mondiale s'avère être un moment fort de la transmission de l'histoire et de la mémoire. Ces enjeux sont particulièrement importants pour l'Aisne qui fut l'un des départements français les plus touchés par le conflit, avec des milliers de pertes humaines et près de 90 % de son territoire touché par les opérations de guerre et les destructions.

2017 : LE CENTENAIRE DE LA BATAILLE DU CHEMIN DES DAMES

Reportée à plusieurs reprises, l'offensive qui devait permettre de rompre le front allemand est finalement déclenchée sur le Chemin des Dames, le 16 avril 1917. Précédée par le repli allemand sur la ligne Hindenburg, l'offensive française qui mobilise près d'un million d'hommes repartis sur un front d'attaque de 40 km n'atteint pas les objectifs attendus. En quelques heures l'attaque tourne à la tragédie avec des milliers de pertes. Alors que des mutineries éclatent à l'arrière-front, les combats se poursuivent tout l'été jusqu'à l'offensive sur le fort de la Malmaison le 23 octobre 1917 et le repli allemand sur l'Ailette.

La bataille du Chemin des Dames a profondément marqué le département de l'Aisne avec des traces importantes encore présentes aujourd'hui.

Un cycle commémoratif dédié au Chemin des Dames en 2017 devra mettre en lumière la notion de parcours, individuel et collectif, non seulement à travers les événements historiques, mais aussi grâce à une réflexion sur leur mémoire.

2017 sera l'occasion pour le Conseil départemental de l'Aisne d'être le porteur et le soutien d'événements d'ampleur, en associant, de la manière la plus active possible, l'ensemble de la population à travers cet appel à projets. Des thématiques ont été identifiées en lien avec le centenaire de la bataille du Chemin des Dames :

- **L'expérience des combattants**, les témoignages, les récits, les expressions artistiques, la photographie, la manière dont les soldats ont vécu les combats du Chemin des Dames : **en particulier l'offensive du 16 avril 1917, le premier engagement des chars français, les mutineries, la bataille de la Malmaison,**
- **Les civils en guerre**, avec notamment l'évacuation lors du repli allemand en février et mars 1917,
- La participation des **troupes coloniales** dans la guerre, à l'image des tirailleurs sénégalais sur le Chemin des Dames,
- **La destruction du patrimoine bâti et des paysages** ainsi que les traces présentes aujourd'hui du conflit, à l'image de la destruction du château de Coucy ou encore les nombreux cimetières militaires répartis dans le département.

QUI PEUT PORTER UN PROJET ?

Les projets peuvent être présentés par :

- les **collectivités locales** (communes, communautés de communes, EPCI),
- les **collèges**,
- les **associations**.

Attention : les porteurs de projets doivent être obligatoirement domiciliés dans l'Aisne.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour pouvoir bénéficier d'un soutien du Département, les projets présentés doivent :

- avoir des objectifs correspondant aux thématiques identifiées pour 2017 (expérience de la bataille, vie des civils, bouleversements des paysages...),
- s'inscrire dans le centenaire des événements de 1917 dans l'Aisne et les commémorations du Chemin des Dames,
- se dérouler, en totalité ou en partie, dans l'Aisne,
- sensibiliser les habitants et en particulier la jeunesse aux commémorations du centenaire de la Grande Guerre.

Sont en revanche exclues la restauration comme l'entretien de monuments commémoratifs.

Un ou plusieurs projets pourront être présentés par chaque porteur de projet.

MODALITÉS

Les projets devront avoir lieu en 2017. Le Conseil départemental de l'Aisne se réserve le droit de reconduire cet appel à projets pour les projets qui auront lieu en 2018.

Les porteurs de projets retenus et qui en auront fait la demande pourront recevoir un financement du Conseil départemental de l'Aisne. L'aide départementale viendra compléter un plan de financement faisant apparaître d'autres financeurs publics.

Les projets d'envergure départementale pourront bénéficier d'un financement et d'une communication institutionnelle (agenda des commémorations, réseaux sociaux et site internet du Département) et devront, à ce titre, apposer les logos du Conseil départemental de l'Aisne et « Aisne 14-18 Le centenaire » sur leurs supports.

Les porteurs de projet retenus s'engageront à rendre un rapport détaillé de leurs actions (revue de presse, bilan, etc.), ils seront, par ailleurs, tenus de présenter au Conseil départemental toute modification importante dans leur projet.

COMMENT CANDIDATER ?

Télécharger le dossier de demande de labellisation :

<http://1418.aisne.com/construire-le-centenaire/article/appel-a-projets-aisne-14-18>

Le dossier est à renvoyer à :
Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Aisne
Projet Centenaire 14-18
Conseil départemental de l'Aisne
Rue Paul Doumer
02013 LAON Cedex

A joindre au dossier de demande de labellisation :

Pour chaque projet :

- Une note d'intention précisant les moyens humains, matériels, les supports de communication (site internet / Facebook...), visuels, projet d'affiche, les publics visés, les références des auteurs du projet.

Pour toute demande de financement :

- Un courrier de demande de financement à l'adresse du Président du Conseil départemental
- Des devis (en cas de prestations externes)
- Les statuts de l'association ou de l'institution
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : le 21 octobre 2016

Renseignements : Mission Chemin des Dames / Centenaire Aisne 14-18, Tél. : 03 23 24 88 39.

//APPEL À PROJETS 2017

« AISNE 14-18 LE CENTENAIRE »

DOSSIER DE CANDIDATURE 2017

Le porteur du projet :

Association

Communauté de communes

Commune

Collège

Organisme porteur de projet :

Adresse du siège social :

.....

Code postal : Commune :

Téléphone : Site internet :

E-mail : Facebook :

Numéro de SIRET de l'organisme (OBLIGATOIRE) :

Code APE :

Représentant légal :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Personne chargée du dossier :

Nom : Prénom :

Qualité : Téléphone :

Télécopie : E-mail :

Pièces à joindre au dossier :

Pour une demande de subvention, il vous suffit de nous envoyer les documents suivants :

> un courrier de demande de subvention adressé au Président du Conseil départemental de l'Aisne,

> le dossier de demande de subvention completé et signé,

> un RIB ou RIP.

Si vous êtes une association :

> les statuts de l'association déposés ou approuvés en un seul exemplaire.

ATTENTION : Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

//APPEL À PROJETS 2017

« AISNE 14-18 LE CENTENAIRE »

FICHE PROJET

INTITULÉ DU PROJET

.....
.....

TYOLOGIE

(Entourez la/les typologies correspondantes à votre projet)

- | | | | |
|--|---|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Exposition | <input type="checkbox"/> Programmation culturelle | <input type="checkbox"/> Spectacle vivant | <input type="checkbox"/> Concert |
| <input type="checkbox"/> Audiovisuel | <input type="checkbox"/> Pédagogie/Scolaires | <input type="checkbox"/> Colloque/Conférence | <input type="checkbox"/> Publication |
| <input type="checkbox"/> Tourisme | <input type="checkbox"/> Evénement sportif | <input type="checkbox"/> Web | |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | | | |

OBJECTIFS DU PROJET (SENS)

.....
.....
.....
.....

DATES/HORAIRES

.....
.....
.....

LIEU(X)

.....
.....
.....

// APPEL À PROJETS 2017 « AISNE 14-18 LE CENTENAIRE »

DEMANDE DE SUBVENTION

CONTENU DU PROJET

(Déroulé à joindre si programme précis)

Nature, descriptif et étapes de mise en oeuvre du projet

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LES PUBLICS VISÉS

(Cochez les publics visés)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Grand public | <input type="checkbox"/> Public dit empêché (personnes à mobilité réduite...) |
| <input type="checkbox"/> Scolaires | <input type="checkbox"/> Public scientifique |
| <input type="checkbox"/> Public étranger (préciser) | <input type="checkbox"/> Autres (préciser) |

// APPEL À PROJETS 2017

« AISNE 14-18 LE CENTENAIRE »

DEMANDE DE SUBVENTION

LES PARTENAIRES ASSOCIÉS

(Une attention particulière sera apportée aux projets qui développent un partenariat entre structures).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITÉE AUPRES DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE

(Indiquer le pourcentage correspondant au coût total de l'opération)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le responsable de la structure certifiant les renseignements indiqués :

Nom / Prénom

Fait à : Le :

Signature obligatoire :

// APPEL À PROJETS 2017

« AISNE 14-18 LE CENTENAIRE »

MODELE DE BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES SPÉCIFIQUES À L'ACTION	MONTANT (€)	PRODUITS SPÉC. À L'ACTION	MONTANT (€)
60 - Achats de services		70 - Ventes de produits finis, prestations de services	
Achats d'études et de prestations de services		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations de services	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement			
Fournitures administratives		74 - Subvention	
Autres fournitures Etat (à préciser)		Etat (à préciser)	
61 - Services extérieurs		Région	
Sous-traitance générale		Département	
Locations mobilières et immobilières			
Entretien et réparation Région		Communauté de communes	
Assurances		Communauté d'agglomération	
Documentation		Commune	
Divers		CNASEA (emplois aidés)	
62 - Autres services extérieurs		Organismes sociaux (à préciser)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Autres subventions (à préciser)	
Publicité, publications		75 - Fonds propres	
Déplacements, missions et réceptions		Cotisations	
Frais postaux et de télécommunication		Autres recettes attendues (à préciser)	
Services bancaires		76 - Produits financiers	
Divers		77 - Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
63 - Impôts et taxes		Sur exercice(s) antérieur(s)	
Impôts et taxes sur rémunérations		78 - Produit des activités	
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
Rémunérations du personnel			
Charges sociales		86 - Emplois des contributions volontaires en nature	
Autres charges de personnel		Secours en nature	
65 - Autres charges de gestion courante		Mise à disposition gratuite des biens et prestations	
67 - Charges exceptionnelles		Personnel bénévole	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		TOTAL DES DÉPENSES	
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES		TOTAL DES RECETTES	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite des biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES DÉPENSES		TOTAL DES RECETTES	